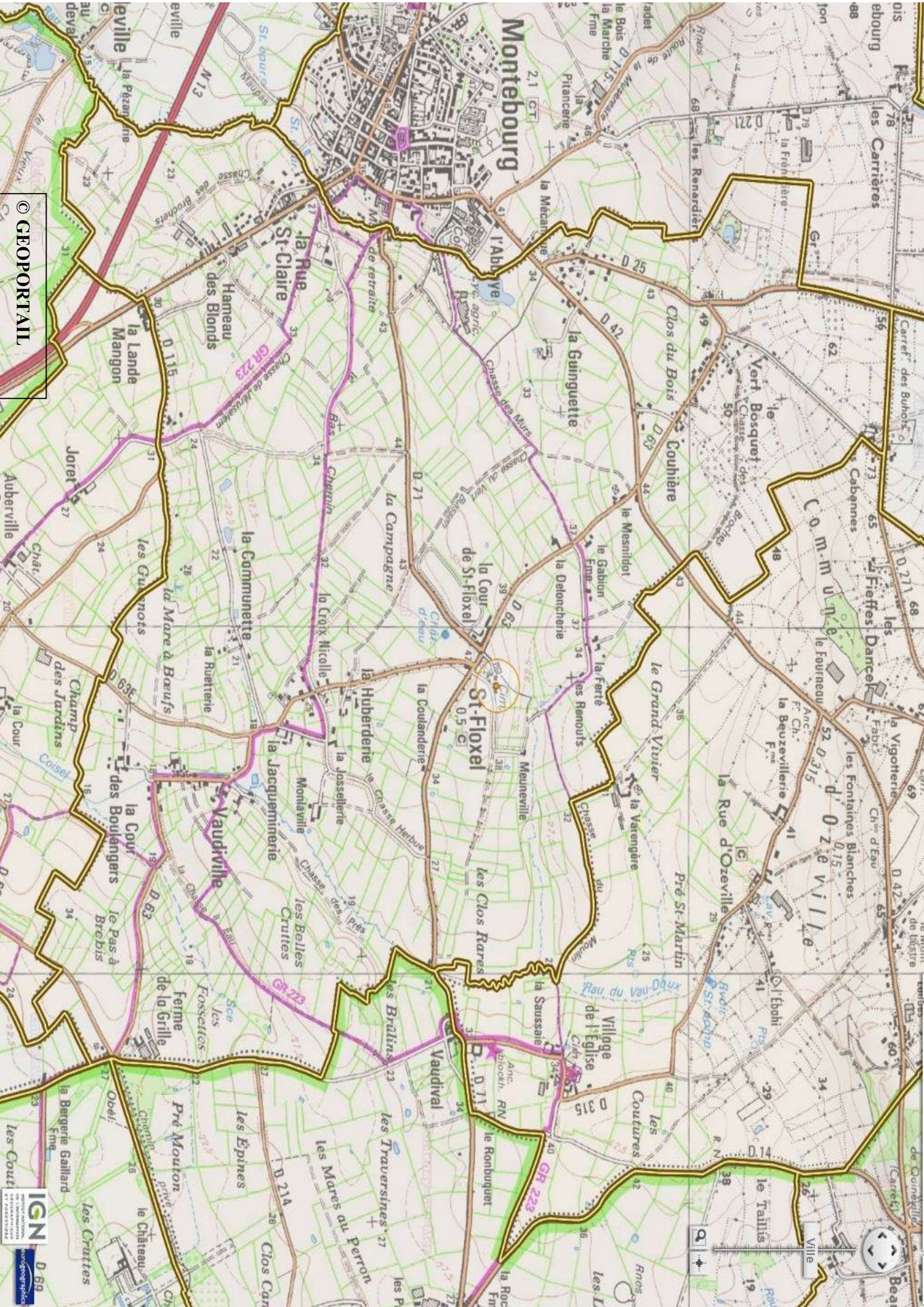


BULLETIN MUNICIPAL 2015

D 63

ST FLOXEL

EDITION 2016



© GEOPORTAIL

IGN D 60

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je vous souhaite pour cette année 2016, la santé, le bonheur et l'aboutissement de vos projets, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

En préambule, je tiens à rendre hommage à M Michel FRANCOIS, membre du conseil municipal qui nous a quittés au mois d'avril 2015, mes pensées vont vers sa famille.

SAINT-FLOXEL reste une commune qui ne cesse d'augmenter son nombre d'habitants, puisque le résultat du dernier recensement effectué en début d'année 2015 est de 495 habitants soit 56 de plus qu'en 2008 et cela devrait encore évoluer puisqu'un lotissement privé de 7 parcelles va voir le jour en 2016 rue Saint Clair et il reste encore des parcelles constructibles dans différents hameaux de la commune.

L'assainissement collectif rue Saint Clair et rue de Foulerie s'est terminé en 2015 avec six mois de retard. Les propriétaires des maisons concernées par le raccordement en domaine privé ayant opté pour que la commune assure la maîtrise d'œuvre, ont bénéficié d'un coût quasiment nul de leurs raccordements grâce aux subventions accordées par l'agence de l'eau pour ces travaux effectués sous charte qualité. Malgré ce retard, je suis pleinement satisfait du travail réalisé par l'entreprise SITPO.

Deux routes communales ont été rénovées en enrobé à chaud, la route de Vaudival et la route de la Ferté. Le pignon du logement situé au-dessus de la salle des fêtes a été refait.

Pour 2016, la chaussée de la rue Saint Clair sera refaite par le département, la réfection des trottoirs et des places de stationnement n'étant pas concernée. Leur remise en état va être étudiée par la commune, des travaux de voirie pour la route du hameau Couhière et une route située au hameau de la Guinguette (route de QUINÉVILLE) sont en projet. Nous devons continuer également l'entretien des chemins empierrés.

La rénovation de la salle des fêtes avec extension et aménagement d'un parking, votée par le conseil municipal est programmée également. Plus de détails dans le bulletin.

Je tiens à remercier les élus et les employés communaux avec lesquels j'ai plaisir à travailler, ainsi que les associations qui participent à la vie de notre commune.

Pour conclure, comme vous, j'ai des interrogations sur le devenir de notre Communauté de communes mais aussi sur l'avenir de nos communes rurales.

Depuis sa date de création en 1996, la Communauté de communes n'a cessé de prendre des compétences, notamment la gestion des écoles, la confection des repas des élèves, le centre de loisirs, le ramassage des ordures ménagères, tous les services de proximité qui satisfont les habitants de notre canton. Quant à nos communes, nous y sommes attachés et si tout n'est pas parfait, plus nous sommes près des problèmes des habitants, plus cela est simple de les résoudre.

Souhaitons que les mois à venir nous apportent des éléments de réponses, sans détriments pour les habitants.

À bientôt

Jacques ONFROY

DISPARITION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

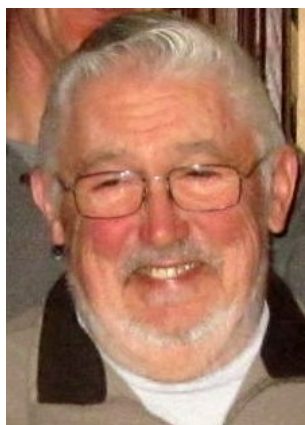
Michel FRANCOIS, conseiller municipal nous a quittés dans la nuit du 23 avril 2015.

Michel FRANCOIS, né à CALAIS le 18 juillet 1945, était venu s'installer à SAINT FLOXEL pour sa retraite. Intéressé par la vie de la commune, membre du C.C.A.S depuis 2008, il avait été élu au conseil municipal en mars 2014.

Il avait été choisi par le conseil municipal comme membre représentant la commune au S.D.E.M, il était également membre suppléant au Syndicat des eaux.

Malgré ses problèmes de santé de plus en plus présents, il avait souhaité tenir le rôle prépondérant pour l'arbre de Noël 2014 des enfants de la commune.

Pour les personnes qui l'ont connu, Michel laissera le souvenir d'une personne sympathique et dévouée.



DEMOGRAPHIE

NAISSANCES

HAMEL Clémence née le 01 juin 2015

DOGUET Martin né le 10 juin 2015

COISNARD Kentin né le 02 juillet 2015

BELLOT Louise née le 11 juillet 2015

MARIAGE

Se sont unis par les liens du mariage

Le 22 juillet 2015 à la mairie
Madame LESACHEY Élodie et Monsieur MACÉ Yohann

Tous nos vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

CARROUGET Germain, 15 février 2015 dans sa 91^{ème} année

FRANCOIS Michel, 22 avril 2015 dans sa 70^{ème} année

LESACHEY Alain, 05 juin 2015 dans sa 63^{ème} année

CAUCHARD Albert, 15 juillet 2015 dans sa 83^{ème} année

BELLOT Marcel, habitant MONTEBOURG décédé dans notre commune le 27 septembre 2015 dans sa 78^{ème} année

SCHNEIDER Michel, 21 novembre 2015 dans sa 64^{ème} année

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

| <u>SECTION FONCTIONNEMENT</u> | | <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u> | |
|---|---------------------|--|--------------------|
| RECETTES | | RECETTES | |
| Produits des services du domaine | 3 956.73 € | | |
| Impôts et taxes | 51 969.00 € | FC TVA | 3 210.00 € |
| Dotations et participations | 82 292.46 € | Excédent de fonctionnement capitalisé | 50 000.00 € |
| Autres produits de gestion | 10 242.45 € | TLE | 2 932.38 € |
| Produits financiers | 0.88 € | Amortissement carte communale | 2 210.00 € |
| Atténuation de charges | 626.65 € | Amortissement subvention | 3 000.00 € |
| | | | |
| Total des recettes de fonctionnement | 149 088.17 € | Total des recettes d'investissement | 61 352.38 € |
| DEPENSES | | DEPENSES | |
| Charges à caractère général | 30 116.94 € | Remboursements emprunts | 614.63 € |
| Charges de personnel | 33 131.53 € | Salle communale | |
| Autres charges de gestion courante | 15 915.98 € | Travaux de bâtiments | 12 012.30 F |
| Charges financières | 109.37 € | Matériel | |
| Atténuation des produits | 7 478.00 € | Voirie | 32 263.70 € |
| Amortissements carte communale et sub | 5 210.00 € | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| Total des dépenses de fonctionnement | 91 961.82 € | Total des dépenses d'investissement | 44 890.63 € |
| Excédent de fonctionnement 2015 | 57 126.35 € | Excédent d'investissement 2015 | 16 461.75 € |
| | | | |
| | | RESULTAT D'ENSEMBLE 2015 | 73 588.10 € |

VOTES DES SUBVENTIONS 2015

Subventions annuelles:

| | |
|--|-----------------|
| Ligue de défense contre le cancer | 50,00 € |
| Association des Aveugles de la Manche | 15,00 € |
| Secours Catholique | 15,00 € |
| CAT de Montebourg(ANEPH) | 30,00 € |
| Banque alimentaire | 15,00 € |
| Union des Donneurs de sang Nord Cotentin | 15,00 € |
| Association de La Croix Rouge | 15,00 € |
| Association victimes de l'Amiante | 30,00 € |
| Association Soins Palliatifs du Cotentin | 15,00 € |
| Comité des Fêtes de Saint-Floxel | 115,00 € |
| Fonds solidarité accès au logement(montant demandé 0,60 € par habitants) | 115,00 € |
| Fond d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche | 115,00 € |
| | 545,00 € |

Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune:

| | |
|---|-----------------|
| Groupe Arsène Lefiliâtre, projet char à voile 4 x10 € | 40,00 € |
| École maternelle de Montebourg, découverte culture africaine, 19 enfants x10 € | 190,00 € |
| Collège Tiphaine de la Roche, voyage en Espagne, 7 enfants x 10 € | 70,00 € |
| École Notre Dame de Montebourg, sortie pédagogique,1 enfant x 10 € | 10,00 € |
| Collège de l'Abbaye de Montebourg, sortie pédagogique Futuroscope,1 enfant x 10 € | 10,00 € |
| Collège Tiphaigne de la Roche, subventions F.S.E, 18 enfants x 5 € | 90,00 € |
| | 410,00 € |

Vote du projet salle communale

Le 15 décembre 2015, le conseil municipal s'était réuni pour délibérer sur le projet de la salle communale.

M le Maire avait fourni des éléments de la Trésorerie de Montebourg indiquant que la commune posséderait au 31 décembre 2015 un endettement de 2187.08 €, soit une dette par habitant de 4.38€.

La moyenne départementale étant de 469 € par habitant.

Les conseillers municipaux avaient à choisir entre deux options pour la rénovation de la salle :

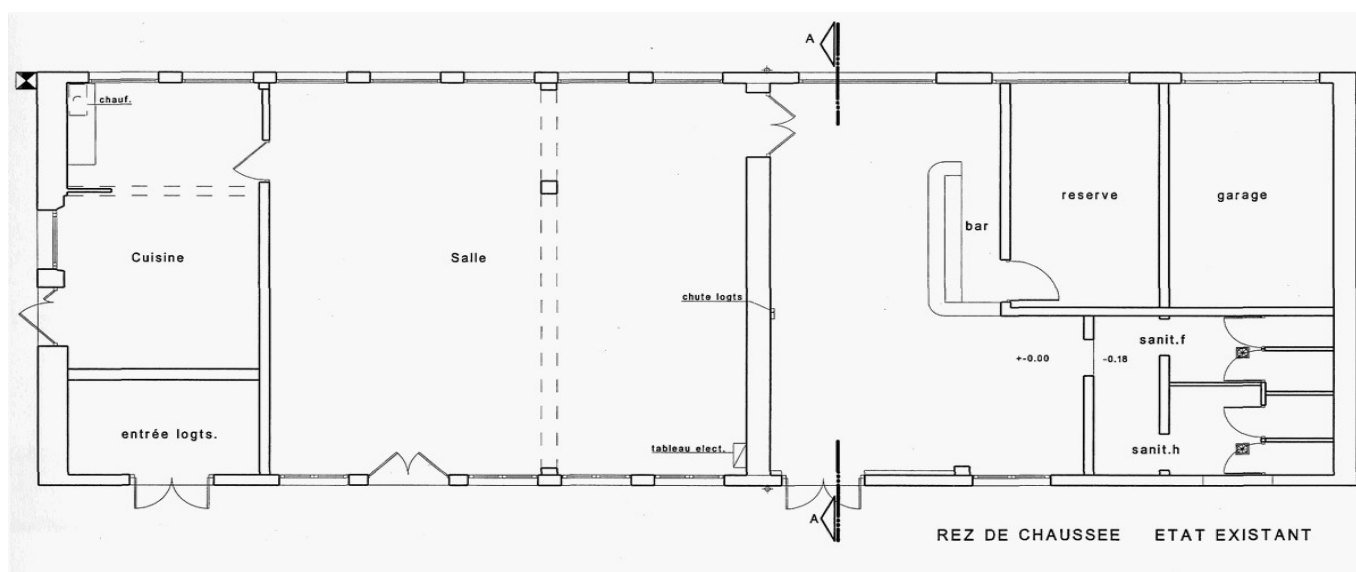
1. Projet réhabilitation + extension (augmentation de 70 m²) : 316 954 €
2. Projet réhabilitation (superficie identique à l'existant) : 215 404 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, avait conclu à obligation d'effectuer des travaux et après délibération avait procédé au vote.

Projet 1, réhabilitation + extension : POUR : 7

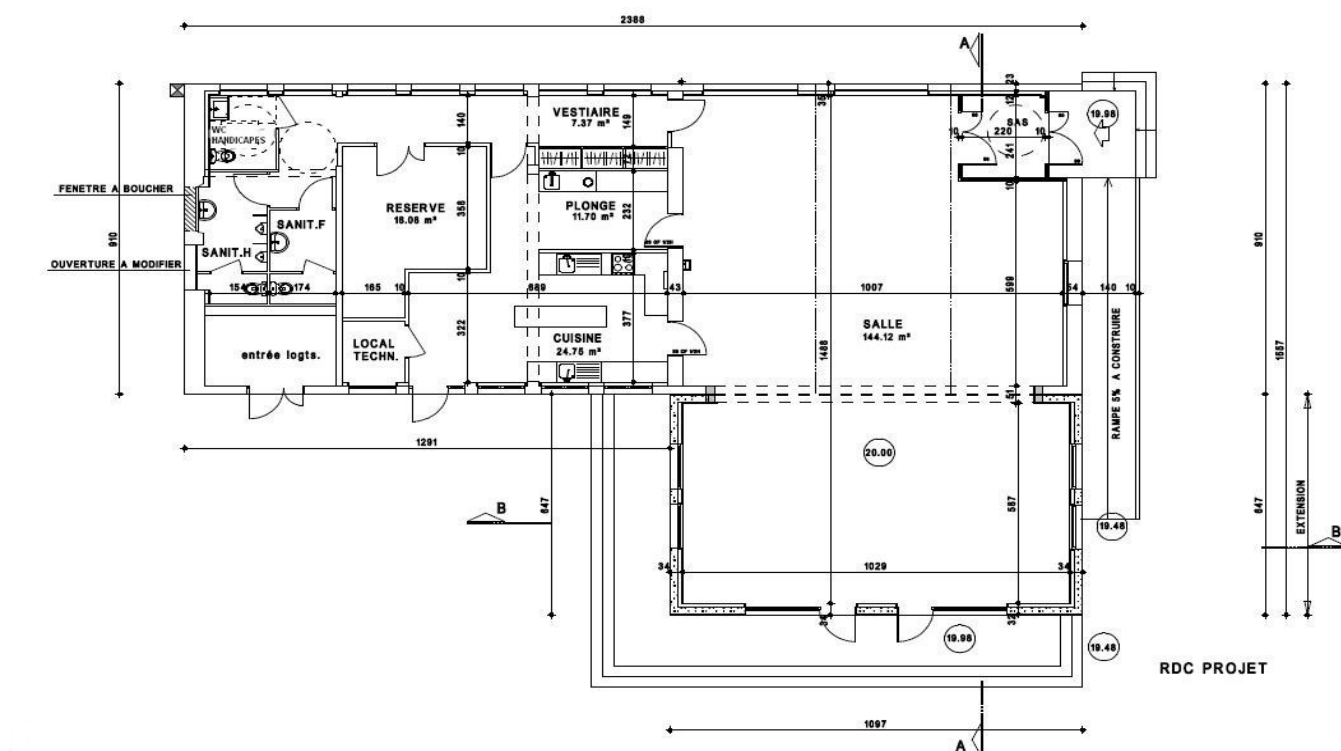
CONTRE : 3

Plans et vues du projet réhabilitation-extension voté par le conseil municipal



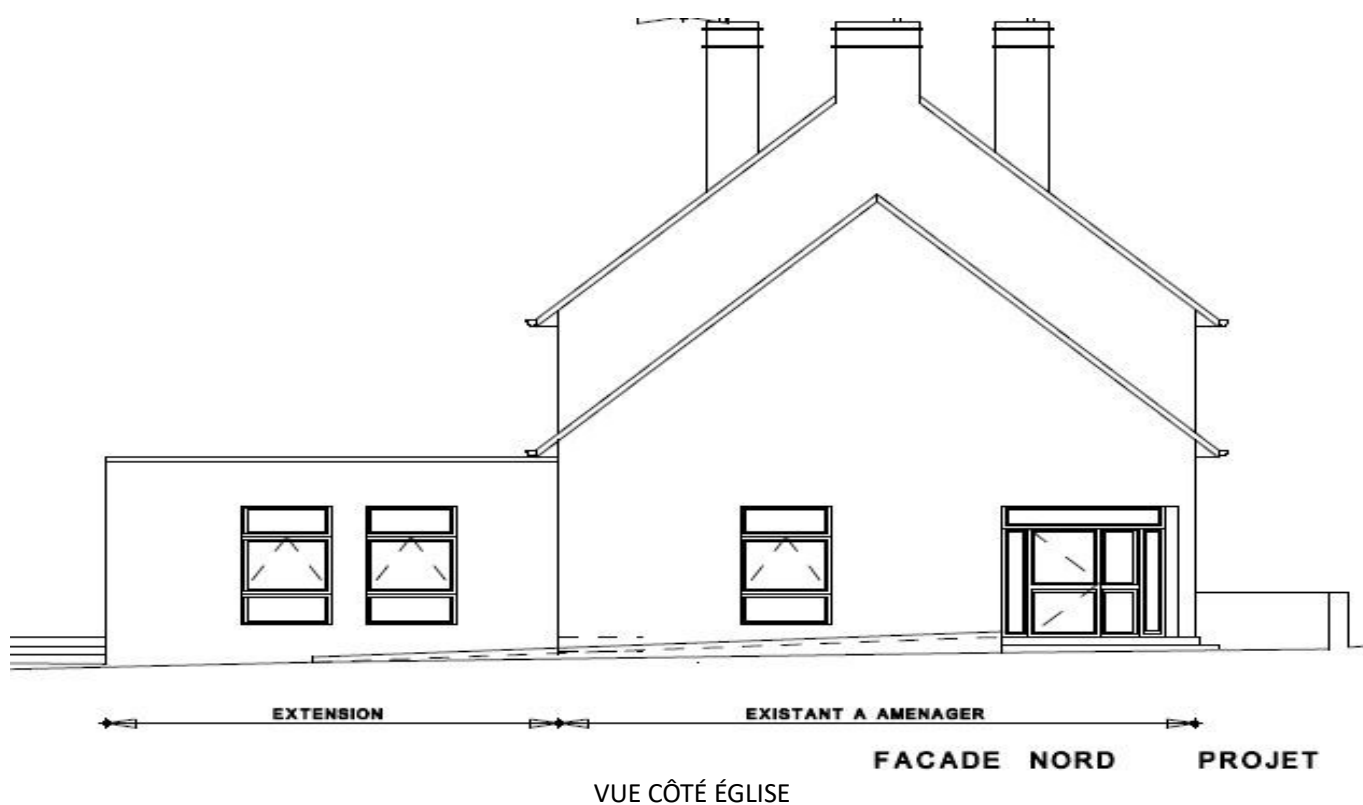
Plan de la salle actuelle avec une surface de 75 M²

Plan de la future salle avec une surface 144 M²



Le plan d'aménagement des pièces pourra être amené à subir éventuellement quelques légères modifications.
Le permis de construire devrait être déposé à la fin du premier trimestre 2016, suivront ensuite les appels d'offres.
Concernant la partie démolition des réserves et des sanitaires, il est envisagé de le faire grâce au bénévolat afin d'en alléger le coût.

Pendant la durée des travaux, nous aurons besoin d'endroits de stockage pour le matériel qui se trouve dans la salle.
Si vous souhaitez apporter votre aide de quelque façon, vous pouvez vous faire connaître en mairie.
D'avance, nous vous en remercions.



REPAS DES AINES

Le samedi 03 octobre 2015 s'est tenu le repas des aînés de notre commune.

Pour la cérémonie religieuse de 11h00, c'est le Père Michel LEBLOND, nouveau prêtre de la paroisse de MONTEBOURG depuis le 14 septembre, qui a officié, assisté de M Michel BOURRON, diacre et à l'harmonium un habitant de notre commune M Daniel VARETTE.

Ce fut ensuite la cérémonie souvenir au monument aux morts avec dépôt de gerbe afin de ne pas oublier nos victimes militaires et civiles.

Une fois la photo de groupe prise, direction la salle communale où M le Maire a souhaité la bienvenue à l'assemblée et présenté les doyens, Mme Geneviève TARDIF et M Michel MARIE.

Les 60 convives présents ont pu apprécier une nouvelle fois le dressage des tables fait avec goût par Joëlle LELONG, Pierrette LESACHEY et Denise ONFROY.

Après le plaisir des yeux, place au plaisir des papilles fut faite, grâce au repas préparé par Cyrille LECONTE et servi bénévolement par Estelle LADUNE, Ghislaine CORBIN, Pierre LEREVEREND, Marion FRANCOIS, Marion LEMIERE.

Kir Royal et ses Toasts Chauds

Assiette de Saumon Fumé

Aumônière Pomme Camembert Andouille

Sorbet au Calvados

Filet Mignon de Porc sauce au Cidre

Salade

Fromage

Mignardises

Café

Pétillant

Ce repas, comme chaque année, s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur et s'est terminé en début de soirée.

Cinq aînés qui ne pouvaient être présents pour raisons de santé, ont reçu un panier garni.



ARBRE DE NOËL

Le dimanche 20 décembre 2015 à quinze heures était organisé l'arbre de Noël à la salle communale. Cette manifestation est destinée aux enfants de la commune de 0 à 11 ans. Pour cette année, 76 enfants ont été invités, 41 ont répondu qu'ils seraient présents et 14 ne pouvant être là ont opté pour le retrait de leur cadeau à la mairie début janvier 2016.

Les enfants sont venus accompagnés de leurs parents à l'heure convenue et ont pris place dans la salle afin de rencontrer le Père Noël ! Oui mais voilà en cette période il est très sollicité ! Il a donc fallu patienter et pour combler cette attente, quoi de mieux que de déguster gâteaux et viennoiseries accompagnés de jus de fruits et de chocolat au lait.

L'attente n'a pas été trop longue et de grands coups de klaxon ont retenti et on a vu arriver une voiture décorée avec le Père Noël en personne au volant.

Quand il a fait son entrée dans la salle, il y a eu un temps d'hésitation entre rires et pleurs que l'on a pu voir sur les visages des jeunes enfants.

Tout s'est arrangé lorsque la distribution de cadeaux a débuté.



À l'ouverture des paquets, on a pu apercevoir des balles sensorielles pour les tout-petits, des barils de briques animaux, des poupons, des dépanneuses, pour les enfants un peu plus âgés et pour les plus grands, yam's naval, aquarellum, jeu de dobbles et lampes fusées.

Les enfants se sont vite familiarisés avec leur cadeau et au fil des minutes, la salle communale a pris des allures de salle de jeux.

Avant de continuer sa tournée et malgré un après-midi bien rempli, le Père Noël a pris le temps de poser pour une photo souvenir avec les enfants qui le souhaitent.



RÉSULTATS ÉLECTIONS

Départementales

Dimanche 22 mars 2015 et dimanche 29 mars 2015 se déroulait l'élection pour les conseillers départementaux et pour ces élections avait lieu une nouveauté, puisque que nous faisons dorénavant partie du canton de Valognes et nous devons élire des binômes de candidats.

| Résultat du 1er tour | | | | |
|--|-----|-------------|-------------------|-------------------|
| Nombres d'électeurs inscrits: 370 Votants: 202 Exprimés:190 Bulletins blancs: 9 Bulletins nuls: 3 | | | | |
| Candidats | | Voix | % inscrits | % exprimés |
| Mme Nicole GROF - M. Yves NÉEL | PS | 75 | 20.27 | 39.47 |
| Mme Christèle CASTELEIN - M. Jacques COQUELIN | DVD | 62 | 16.76 | 32.63 |
| Mme Sabrina SPASSEVITCH - M Robert RETOUT | FN | 39 | 10.54 | 20.53 |
| Mme Nicole BESSELIEVRE - M. Jean LENOBLE | FG | 14 | 3.78 | 7.37 |

| Résultat du 2ème tour | | | | |
|--|-----|-------------|-------------------|-------------------|
| Nombres d'électeurs inscrits: 370 Votants: 202 Exprimés: 186 Bulletins blancs: 13 Bulletins nuls: 3 | | | | |
| Candidats | | Voix | % inscrits | % exprimés |
| Mme Nicole GROF - M. Yves NÉEL | PS | 93 | 25.14 | 50.00 |
| Mme Christèle CASTELEIN - M. Jacques COQUELIN | DVD | 93 | 25.14 | 50.00 |

| Pour les amateurs de statistiques (réalisées par les conseillers municipaux) | | | | | |
|--|---------|------------|------------------|---------|------------|
| 1er tour | | | 2ème tour | | |
| Heures | Votants | % inscrits | Heures | Votants | % inscrits |
| →09H00 | 12 | 3.24 | →09H00 | 8 | 2.16 |
| →10H00 | 25 | 6.75 | →10H00 | 26 | 7.03 |
| →11H00 | 47 | 12.70 | →11H00 | 54 | 14.59 |
| →12H00 | 85 | 22.97 | →12H00 | 90 | 24.32 |
| →13H00 | 117 | 31.62 | →13H00 | 107 | 28.91 |
| →14H00 | 137 | 37.03 | →14H00 | 123 | 33.24 |
| →15H00 | 154 | 41.62 | →15H00 | 137 | 37.03 |
| →16H00 | 155 | 41.89 | →16H00 | 167 | 45.13 |
| →17H00 | 185 | 50.00 | →17H00 | 183 | 49.45 |
| →18H00 | 202 | 54.59 | →18H00 | 202 | 54.59 |

Régionales

Dimanche 06 décembre 2015 et dimanche 13 décembre 2015 se déroulait l'élection pour les conseillers régionaux. Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la Basse et la Haute Normandie sont réunifiées et le nombre total des élus est resté identique à celui avant la fusion des deux conseils régionaux.

Nombre de représentants par départements :

23 pour le Calvados, 20 pour l'Eure, 17 pour la Manche, 11 pour l'Orne, 41 pour la Seine-Maritime.

| Résultat du 1er tour | | | | |
|---|--------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Nombres d'électeurs inscrits: 380 Votants: 204 Exprimés:195 Bulletins blancs:6 Bulletins nuls: 3 | | | | |
| Candidats (liste) | | Voix | % inscrits | % exprimés |
| M Nicolas MAYER-ROSSIGNOL | PARTI SOCIALISTE | 59 | 15,53 | 30,26 % |
| M Hervé MORIN | UNION DE LA DROITE | 58 | 15,26 | 29,74 % |
| M Nicolas BAY | FRONT NATIONAL | 34 | 8,95 | 17.44% |
| M Yanic SOUBIEN | EUROPE ECOLOGIE | 14 | 3,68 | 7.18% |
| M Sébastien JUMEL | FRONT DE GAUCHE | 12 | 3,16 | 6.15% |
| M Nicolas CALBRIX | DEBOUT LA FRANCE | 8 | 2,11 | 4.1% |
| M Jean Christophe LOUTRE | UPR | 6 | 1,58 | 3.08% |
| M Pascal LEMANACH | LUTTE OUVRIÈRE | 4 | 1,05 | 2.05% |
| MME Alexandra LECOEUR | NOUVELLE DONNE | 0 | 0,00 | 0% |

| Résultat du 2ème tour | | | | |
|---|--------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Nombres d'électeurs inscrits: 380 Votants: 248 Exprimés: 239 Bulletins blancs: 5 Bulletins nuls: 4 | | | | |
| Candidats | | Voix | % inscrits | % exprimés |
| M Nicolas MAYER-ROSSIGNOL | PARTI SOCIALISTE | 123 | 32,37 | 51.46 |
| M Hervé MORIN | UNION DE LA DROITE | 74 | 19,47 | 30.96 |
| M Nicolas BAY | FRONT NATIONAL | 42 | 11,05 | 17.57 |

| Pour les amateurs de statistiques (réalisées par les conseillers municipaux) | | | | | |
|--|---------|------------|------------------|---------|------------|
| 1er tour | | | 2ème tour | | |
| Heures | Votants | % inscrits | Heures | Votants | % inscrits |
| →09H00 | 14 | 3.68 | →09H00 | 24 | 6.31 |
| →10H00 | 28 | 7.36 | →10H00 | 36 | 9.47 |
| →11H00 | 50 | 13,15 | →11H00 | 60 | 15.78 |
| →12H00 | 85 | 22.37 | →12H00 | 109 | 28.68 |
| →13H00 | 107 | 28.16 | →13H00 | 123 | 32.37 |
| →14H00 | 118 | 31.05 | →14H00 | 134 | 35.26 |
| →15H00 | 145 | 38.16 | →15H00 | 166 | 43.68 |
| →16H00 | 163 | 42.89 | →16H00 | 192 | 50.53 |
| →17H00 | 189 | 49.73 | →17H00 | 228 | 60.00 |
| →18H00 | 204 | 53.94 | →18H00 | 248 | 65.26 |

Aux origines de la Normandie

A l'heure de la réunification de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie, il n'est pas inintéressant de refaire un peu l'historique de la naissance du duché de Normandie.

Quand la Normandie apparaît-elle dans l'Histoire? Les populations appelées à devenir normandes avaient-elles vocation à vivre ensemble?

La Normandie n'est pas le produit de la nature. La Corse est une île, les côtes de Bretagne se découpent dans l'Atlantique, l'Alsace s'étend entre le massif des Vosges et le Rhin. La Normandie n'est pas le produit de la géographie, mais d'une lente construction historique qui aboutit au Xe siècle à la création du duché et à la naissance d'un peuple. Conquistadors de l'Angleterre et du sud de l'Italie, puis conquis tour à tour par les Anglais et les Français, divisés en deux entités depuis le milieu du XXe siècle, les Normands se retrouvent à nouveau unis en ce début d'année 2016.

Dès le paléolithique, l'espace qui composera la future Normandie révèle une présence humaine fort ancienne au travers de nombreux sites archéologiques, ainsi à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (- 400 000), à Ranville ou à Tourville-la-Rivière (- 200 000). Et, si la Normandie est loin d'avoir la richesse de l'art pariétal du Périgord, la grotte du Cheval à Gouy et la grotte du Renard à Orival (- 12 000) dans la vallée de la Seine présentent des témoignages de grottes ornées les plus septentrionales d'Europe.

Les découvertes archéologiques (contours d'habitation, foyers, éclats de silex, bifaces, mégalithes, céramique, douilles de haches, ...) augmentent au néolithique et à la protohistoire.

Mais il faut attendre la conquête romaine pour que la Normandie entre modestement dans l'Histoire. Jules César est le premier à faire apparaître, dans la Guerre des Gaules, les noms des tribus celtes qui vivent de part et d'autre de la Seine. Au sud du fleuve, des peuplades dites armoricaines: Aulerques-Eburovices (région d'Evreux, Lexoviens (pays d'Auge), Esuviens (Argentan), Viducasses (plaine de Caen) Bajocasses (Bessin), Unelles (Cotentin) et Abrincates (Avranchin). Par contre, au nord de la Seine, les Calètes (pays de Caux) et les Véliocasses (Rouen) appartiennent à l'ensemble des tribus belges établies dans le nord de la Gaule entre le VIe et le IIIe siècle. av. J.C. César ne se rend pas dans ces territoires périphériques, il envoie un de ses lieutenants, Sabinus écraser le chef gaulois Viridorix à la tête d'une coalition d'Unelles et de tribus voisines en 56 av. J.C. Le site de la bataille fait toujours débat et divise le nord et le sud de la Manche : s'agit-il du Montcastré près de la Haye-du-Puits ou du camp du Châtelier au Petit-Celland près d'Avranches?

Les tribus gauloises dans l'espace normand



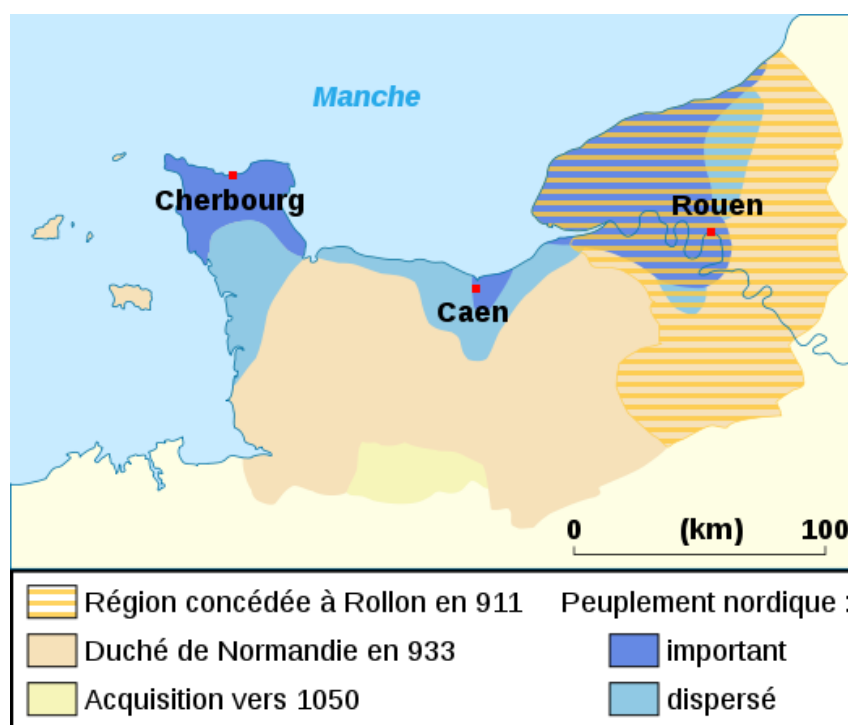
Sous l'Empire, la Gaule s'urbanise et les Romains fondent ou étendent des villes dans chaque «pagus» qui correspondait aux anciennes tribus gauloises. Ainsi, Cosedia (Coutances) devient la capitale des Unelles, Bayeux celle des Bajocasses. Rotomagus (Rouen) se développe et devient la capitale de la IIe Lyonnaise sous Dioclétien (285-305). Les contours de cette province s'apparentent à la future Normandie. C'est aussi à cette époque que le christianisme commence à gagner les populations, d'abord urbaines, puis, plus lentement rurales. Les limites des diocèses et des archevêchés reprennent assez souvent les limites des anciennes circonscriptions romaines.

Le diocèse du Cotentin correspond au pagus de Coutances et donc à l'ancien territoire des Unelles, le diocèse de Lisieux au territoire des Lexoviens et l'archevêché de Rouen à la province de la IIe Lyonnaise. Le souvenir de ces pagi est encore très présent dans les pays que sont le Cotentin, l'Avranchin, le Bessin, le pays d'Auge ou le pays de Caux.

Mais cette « Normandie d'avant les Normands » va être grandement fragilisée par les invasions dites « barbares ». Aux III^e, IV^e et V^e siècles, les raids des Saxons, des Francs, des Alamans, des Goths et des Huns sont attestés dans la province. Le pouvoir romain s'effondre dans la seconde moitié du V^e siècle et, sous les Mérovingiens, les divisions administratives anciennes s'effacent pour se fondre dans une Neustrie qui s'étend sur le nord-ouest du royaume des Francs.

Les premières expéditions scandinaves atteignent les côtes de la Manche sous le règne de Louis le Pieux (814-840). Une flotte viking remonte la Seine et pille Rouen et Jumièges en 841. Les raids se succèdent désormais presque tous les ans visant particulièrement les abbayes qui concentrent les richesses. Puis, face à la faiblesse du pouvoir carolingien, les hommes du Nord essentiellement des Danois s'installent à demeure dans la vallée de la Basse-Seine après 851. Incapable d'arrêter les envahisseurs, le roi Charles le Simple propose un traité au principal chef, Rollon, il lui abandonne le comté de Rouen, soit l'équivalent de la Haute-Normandie, en échange de l'arrêt des pillages, d'un serment de vassalité et de son baptême. C'est le fameux traité de Saint-Clere-sur-Epte en 911. Dans les années qui suivent, les Vikings élargissent leurs possessions vers l'ouest: l'Hiémois et le Bessin en 924, le Cotentin et l'Avranchin en 933. Le duc Guillaume le Bâtard parachève les conquêtes en s'emparant du Passais au détriment du Maine en 1050. Encouragés par les archevêques de Rouen aux Xe et XI^e siècles, les princes normands ont fait coïncider leur duché avec la province ecclésiastique.

Le duché de Normandie entre 911 et 1050



L'implantation viking n'est pas seulement territoriale, mais elle passe aussi par une colonisation qui ne se limite pas à la vallée de la Basse-Seine et au pays de Caux. La toponymie des communes littorales normandes et plus largement de la plaine de Caen et du Cotentin reste très marquée par la présence des «hommes du Nord», colonisation essentiellement danoise, mais certainement aussi norvégienne (dans le Cotentin) et anglo-scandinave. Minoritaires, les Vikings se mêlent aux populations autochtones pour former le peuple normand, un peuple dynamique et conquérant qui va connaître son âge d'or au XI^e siècle sous l'autorité du duc Guillaume à la tête de l'État féodal le plus puissant d'Occident.

LE CLUB DES AINES

Cette année, la présidente du club des aînés n'a pas souhaité publier le bilan et les projets à venir. Vous pouvez néanmoins la contacter pour tous renseignements.

PICOT Sylviane 06.98.54.36.40

LE CHOUCAS CLUB

Aéromodélisme



AU TERRAIN DE LA CHASSE DES MURS .

Un loisir de plein «air» !

**venez découvrir le pilotage de modèles
radio-commandés avec avion école et
double commande .**



**L'équipe du «CHOUCAS CLUB» vous
accueille dès que la météo le permet pour
vous faire partager la passion des petits
avions et autres engins volants .**

contact : choucasrc@gmail.com

SAINT FLOXEL ANIMATIONS

J'espère que l'année 2016 sera pour vous tous , chers adhérents et tous les Saintes Floxellaises et Saints Floxellais une bonne et heureuse année : une année pleine de bonheur, de bonne santé et que vos vœux les plus chers se réalisent.

En 2015, nous avons eu le plaisir d'organiser:

Notre randonnée de printemps sur les chemins bucoliques d'Hémévez et Flottemanville Bocage le 1er mai.
Notre randonnée d'automne dans Saint-Floxel le 4 octobre (par la chasse du Moulin, la chasse à Eau, La chasse des Carrières, la Cour des Boulangers, la Communette, le Bas Chemin et retour vers l'Église).
Le 4 juillet, sortie découverte des Îles Chaussey et repas au restaurant à Bréville sur Mer pour clôturer la journée.

En 2016, les randonnées pédestres seront reconduites et auront lieu le dimanche 1er mai et le dimanche 2 octobre, celle de printemps à la découverte d'une commune du canton et celle d'automne dans les «chasses» de Saint Floxel.

Très prochainement, vous sera proposée une sortie au Zénith de Caen pour la Fête de la Saint Patrick et de la Bretagne, le samedi 27 Février 2016. La suite du programme sera arrêtée en fonction des opportunités qui se présenteront en cours d'année et vous sera communiquée par voie de presse ou dans vos boîtes aux lettres.

Je profite de cette occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur précieuse collaboration.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de nos prochaines manifestations.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

Pour l'association :
Le président
Michel DORAPHE

Nous joindre :
DORAPHE Michel : 02.33.41.11.48
VALOGNES Patricia : 02.33.41.80.44

LE COMITÉ DES FÊTES

En ce début d'année 2016, je vous souhaite en mon nom personnel et au nom des membres du Comité de Fêtes de SAINT-FLOXEL, une bonne et heureuse année.

Je ne saurais vous évoquer notre bilan annuel, sans évoquer Mme DORAPHÉ Antoinette plus connue sous le surnom de «Nénette», qui nous a quittés en 2015. Membre du comité des fêtes durant de nombreuses années, dévouée et boute-en-train toujours prête à mettre l'ambiance, c'est le souvenir qu'en garderont les personnes qui l'auront côtoyée.

Revenons sur l'année écoulée, la galette des rois offerte aux habitants de la commune qui bien que peu nombreux ont apprécié ce moment de partage. Participation correcte pour notre couscous organisé début mai. Petite déception concernant le méchoui du mois de juin où nous avons opté pour une animation avec DOVANN, magicien et MAUD, chanteuse, la présence de convives n'a pas été à la hauteur de nos attentes compte tenu des frais engagés. Puis nous avons organisé un loto à la salle des fêtes de Montebourg début septembre qui a eu un réel succès puis un autre début novembre avec un succès moindre, cela étant dû à la concurrence d'autres lotos dans des villes voisines.

Notre bilan financier est positif et ce malgré les travaux de réfection quasi-complète de notre tente, peinture de l'armature et remplacement de toutes les bâches des côtés.

Nous pourrions nous satisfaire de ce bilan financier, mais nous ne pouvons ignorer un certain désintéressement des habitants de la commune pour nos manifestations et notre association.

Nous avons dû faire une deuxième assemblée générale faute d'habitants présents.

Bien sûr, comme toute association, l'arrivée de nouveaux membres est toujours bienvenue, mais la présence d'habitants est motivante et importante afin de nous orienter vers des idées d'animations dans notre commune.

Devons-nous nous résoudre à la fin des associations dont le but est de contribuer au rapprochement des habitants et à l'animation de nos communes rurales ?

Après réflexion, sachant que les structures sont là et que la situation financière est saine, le comité a décidé de continuer ses activités pour 2016 en espérant susciter de l'intérêt de votre part.

Nos manifestations seront limitées et notre fête annuelle se déroulant traditionnellement au mois de septembre n'aura pas lieu faute de «bras». Nous réfléchissons à l'organisation d'une soirée plus spécifique aux jeunes adultes. Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à nous contacter!

comite.stfloxel@laposte.net

COMPOSITION DU COMITÉ

Président: GUILBERT Joël

Vice-président: NOEL Maurice

Secrétaire: PASQUETTE Miguel

Secrétaire adjoint: ONFROY Jacques

Trésorier: MAZERES Gilles

Trésorier adjoint: FRIGOT Jean-Michel

Membres :

BAILLY Michèle, LADUNE Maurice, MEUNIER Catherine, MINERBE Sylvie

CALENDRIER 2016

DIMANCHE 19.06.2016: MÉCHOUI sous tente

VENDREDI 02.09.2016 à 20H30 : LOTO Salle des Fêtes de MONTEBOURG

LE DÉPART DU TOUR DE FRANCE DANS LA MANCHE

Notre commune ne figure peut être pas pour la première fois sur le tracé du Tour de France, car Cherbourg a été plusieurs fois ville étape au début des années 1900. Mais c'était une autre époque.

Espérons que le soleil sera présent, afin de mettre en avant les atouts de notre département. Souhaitons également que les retombées économiques attendues soient au rendez-vous.

Les précédentes étapes du Tour de France dans notre département :

Avranches

1993: Équipe GB - MG (Contre la montre par équipes) - 2002: McGee

Ville départ en 1990 et 2013

Cherbourg

1911: Garrigou - 1912: Alavoine - 1913: Masselis - 1914: Rossius - 1919: H. Pélissier - 1920: Thys

1921: Bellenger - 1922: Bellenger - 1923: Bottecchia - 1924: Bellenger - 1925: Bellenger - 1926: Benoit

1927: Van De Casteele - 1928: Leducq - 1929: Leducq - 1986: G. Bontempo

Ville départ en 1994

Granville

1957: Darrigade

Mont-Saint-Michel

1990: Museeuw - 2013: T. Martin (Contre la montre).

Saint-Martin-de-Landelles

Ville départ en 2002

Voici les chiffres que représente la venue d'un tel événement.

- **4 500** personnes, entre l'organisation, les groupes sportifs, les médias, les partenaires, la caravane publicitaire et les prestataires.
- **1 600** véhicules.
- **12 millions** de spectateurs au bord des routes

La course :

- **22** équipes
- **198** coureurs
- **300** accompagnateurs
- **15** membres du Collège des commissaires
- **12** membres du contrôle antidopage.

Médias :

- **2 000** journalistes, photographes, cameramen, réalisateurs
- **637** médias différents présents sur l'épreuve ;
- **350** journaux, agences de presse ou sites Internet
- **85** chaînes de TV dont 60 en direct ;
- **75** agences photos ;
- **50** radios

Organisation :

- **100** permanents d'A.S.O. ;
- **280** vacataires ;
- **1 450** lits réservés chaque jour ;
- **14 000** gendarmes ;
- **9 000** policiers et CRS ;
- **47** Gardes Républicaines motocyclistes ;
- **1 000** agents des Conseils départementaux

Caravane publicitaire :

- **180** véhicules ;
- **37** marques ;
- **600** personnes ;
- **14,5 millions** d'objets distribués ;
- **12** kilomètres de cortège ;
- **35** minutes de spectacle ;
- **54** personnes pour l'encadrement dont 13 Gardes Républicains



JEAN-BAPTISTE HOUCHET

Compagnon de la Libération

Pour un très grand nombre d'entre nous ce nom est totalement inconnu, mais pourtant c'est bien dans notre commune que cet homme a vu le jour.

Jean Baptiste Houchet est né le 6 août 1904 à Saint-Florel d'un père ouvrier chaudronnier à l'arsenal militaire de Cherbourg, ville qu'il ne tarda pas à habiter avec ses parents.

Bachelier, c'est au grand séminaire de Coutances qu'il suit des études de Lettres et de Théologie et se destine à la prêtrise. En 1924, il devient membre de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit à Orly. À partir de 1928, il devient missionnaire au Moyen-Congo.

À l'été 1940 il se rallie immédiatement à la France libre. Engagé dans les Forces françaises libres le 1er janvier 1941, il est affecté au Bataillon de marche n°1 (BM 1) sous les ordres du commandant Delange comme aumônier lieutenant. Il prend part aux opérations de Syrie en juin 1941, se signalant par un dévouement de tous les instants. Profitant ensuite du repos donné à sa formation, il retourne au Moyen-Congo, dans son ancienne station de Kindamba avant de rejoindre son poste militaire sous les ordres du commandant Massu.



Promu aumônier capitaine, le Père Houchet participe avec la Colonne Leclerc et le BM 1 à la seconde campagne du Fezzan-Tripolitaine (Lybie) en 1942 et 1943 puis à celle de Tunisie avec la Force L. Il est ensuite choisi par le général Leclerc comme aumônier de son Q.G. (Cie de Q.G.97) au moment où se constitue, au Maroc, la 2e Division blindée. Parti pour l'Angleterre au printemps 1944 avec son unité, il débarque en Normandie en août 1944. Il prend part à la libération de Paris puis à la campagne des Vosges.

Le 24 novembre 1944, au pont de Khel à Strasbourg, alors qu'il porte secours à un blessé, l'aumônier capitaine Jean-Baptiste Houchet tombe sous les balles ennemies.

Il a été inhumé à la nécropole nationale de Strasbourg-Cronembourg, cimetière militaire de Strasbourg.

- Compagnon de la Libération - décret du 24 mars 1945
- Croix de Guerre 39/45 (1 citation)
- Médaille Coloniale avec agrafe "Fezzan-Tripolitaine"
- Médaille du Levant

L'ordre de la Libération a été créé le 16 novembre 1940, en pleine capitulation (déconfiture) de la France, alors que le pays est traumatisé par la défaite et entre dans les sombres années d'Occupation. Le Général de Gaulle entendait distinguer, parfois à titre posthume, ceux qui avaient poursuivi à ses côtés la lutte. Le titre de "compagnon" récompense ainsi "les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son empire".

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2015 aura été tragiquement marquée par de lâches attentats qui ont touché particulièrement notre pays et de nombreux territoires en janvier et en novembre dernier. La France et les Français, bouleversés, ont su faire preuve de dignité et d'unanimité face à ces atrocités.

Nous devons nous souvenir, pour la mémoire de ces trop nombreuses victimes, nous souvenir, parce que le risque demeure présent et nous devons rester vigilants.

Les mesures prises par le gouvernement sont à la hauteur des menaces proférées. Il ne s'agit nullement d'entretenir un quelconque climat de panique mais simplement d'être lucide et responsable et de protéger nos administrés, même si nous pensons être à l'abri dans nos régions connues pour leur tranquillité.

Pour autant, la vie reprend ses droits et nous devons continuer nos missions, quel que soit notre domaine d'activité.

C'est ce que fait notre communauté de communes, pour gérer le quotidien et réaliser ses projets et il en est ainsi de l'extension de l'école maternelle dont le chantier doit se terminer pour la fin de l'année scolaire.

Depuis la rentrée de septembre, les deux classes supplémentaires, la salle de motricité, le local vélo, ont été mis en service à la satisfaction des enseignants, des personnels et pour le confort des enfants. L'extension du dortoir est bien engagée et les travaux de la dernière tranche qui comprennent la bibliothèque et une salle de réunion ont débuté cet automne.

Je remercie les enseignants et les personnels qui font preuve de beaucoup de patience en supportant les aléas d'un chantier de cet envergure qui s'étale sur la durée de deux années scolaires et j'y associe l'architecte, Monsieur Alouane et les entreprises qui font le maximum pour perturber le moins possible le fonctionnement de l'école.

La dernière ligne droite est amorcée et le résultat sera à la mesure des espérances, avec les meilleures conditions de fonctionnement possibles.

Ce projet, rappelons-le, est l'un des dossiers importants inscrits dans le contrat de territoire 2015-2018 signé avec le Conseil Départemental, qui comprend également, la réalisation d'hébergements collectifs sur la commune de Le Ham, d'une salle de convivialité à Flottemanville, la rénovation de la salle de Saint Floxel, l'aménagement de deux logements dans l'ancienne école de Saint-Marcouf et la mise en place d'un système d'assainissement collectif dans le bourg d'Éroudeville.

Toujours en faveur de la jeunesse, un public qui est au centre de nos préoccupations, c'est le projet de structure d'accueil de la petite enfance, qui va mobiliser nos efforts.

En 2015 le cabinet CERUR de Rennes a remis son rapport pour l'étude de programmation qui comprend la réalisation d'un accueil de loisirs sans hébergement, un pôle petite enfance, un pôle jeunesse culture et des locaux administratifs pour l'Office Cantonal des Sports et de la Culture. C'est assurément le dossier fort de cette mandature permettant enfin de se doter des installations fonctionnelles tant attendues par les familles et l'O.C.S.C.

Les actions dans le domaine environnemental ne sont pas en reste puisque dans le cadre du 10^{ème} programme d'intervention (2013-2018) de l'agence de l'eau Seine-Normandie, des particuliers répondant aux critères d'éligibilité, peuvent bénéficier d'aides dans le cadre d'opérations groupées de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif.

La Communauté de communes s'est inscrite dans ce dispositif et une trentaine de dossiers pourront être traités en 2016. L'aide possible peut aller jusqu'à 60 % du coût de l'opération.

Dans ce même domaine environnemental, la Communauté de communes a adhéré en 2015 au Syndicat Mixte Cotentin Traitement, afin de mutualiser les coûts et les conditions de traitement et de tri des ordures ménagères. Également au cours de cette année 2015, la Communauté de communes a adhéré au SCOT (schéma de cohérence territoriale), ainsi qu'au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

En Février 2015, M. Courteille, directeur du Syndicat Mixte Manche Numérique était venu présenter le projet de réalisation d'une première tranche de déploiement de la fibre optique sur le territoire de La Manche. Nous sommes concernés par cette opération qui doit se dérouler sur la période 2016-2020 et qui prévoit pour le territoire, la pose de 2687 prises.

La part demandée à la Communauté de communes est de 314 086 € à verser en 2016 et nous en avons déjà provisionné la moitié sur le budget 2015. Le syndicat Mixte Manche Numérique nous a récemment confirmé que les études préalables vont démarrer prochainement.

Il n'est pas question d'échapper à cette opportunité, c'est la raison pour laquelle nous avons, à l'unanimité, accepté ce partenariat avec Manche Numérique.

Évidemment, il n'est pas possible de ne pas évoquer le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Madame la Préfète de la Manche le 30 septembre dernier, projet sur lequel nous devons donner un avis, dans les deux mois de sa transmission, ce que nous avons fait le 26 novembre dernier. Auparavant il convient de rappeler la chronologie des faits et notamment l'étude diligentée par une entente comprenant 6 EPCI qui considéraient que Valognes était leur bassin de vie et qu'il pouvait être envisagé une

fusion totale ou partielle entre les communautés de communes du Cœur du Cotentin, de Montebourg, Saint Sauveur le Vicomte, le val de Saire, La Saire et Saint Pierre Eglise.

À cet effet un comité de pilotage était créé et nos 6 représentants désignés.

L'annonce à l'automne 2015 de la Création de la commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin au 1^{er} janvier 2016 est venue bouleverser la donne avec l'obligation pour cette commune nouvelle d'intégrer un EPCI dans les deux ans de sa constitution, soit au plus tard le 1^{er} janvier 2018.

Dans son projet, Madame la Préfète, propose dès le 1^{er} janvier 2017 la création d'un EPCI aux dimensions du Cotentin, regroupant 11 communautés de communes et la commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin, soit un peu plus de 200 communes pour une population totale supérieure à 200 000 habitants.

Ce projet ambitieux nous est parvenu sans qu'il n'ait été assorti d'une quelconque étude sur les conséquences de la création d'un tel ensemble que ce soit en termes de gouvernance, de proximité, de retours de compétences vers les communes, notamment pour des EPCI fortement intégrés comme le nôtre, et encore d'incidence sur la fiscalité...

Lors de sa réunion du 26 novembre dernier la Communauté de communes de Montebourg a émis un avis défavorable au projet de Schéma départemental de Madame La Préfète, demandant que des délais suffisants soient accordés, afin de permettre une véritable organisation au niveau local, en ne s'engageant pas dans la précipitation. Plusieurs pistes s'offrent à nous qu'il nous faut exploiter en n'en négligeant aucune.

La commune nouvelle peut en constituer l'un des axes forts sur lequel nous allons travailler dès le début de cette année 2016, sans pour autant, parallèlement, rejeter tout projet de fusion, nous permettant d'atteindre le seuil fixé des 15 000 habitants, assigné aux communautés de communes, qui est, il faut le rappeler, le seuil fixé par la loi. C'est ce travail, à mener, en commun, avec nos 22 communes, qui nous permettra d'appréhender et de tenter d'apporter les solutions pérennes et réfléchies, aux conséquences du retour inévitable de compétences vers les communes ainsi qu'aux incidences sur la fiscalité.

Pour cela nous avons besoin de tous, de la plus grande commune, Montebourg, directement impactée par la réforme, et ses conséquences, mais également des 21 autres, qui seront évidemment elles aussi concernées. Le 1^{er} janvier 2017 va venir rapidement, trop rapidement et des délais supplémentaires réclamés d'ailleurs par de nombreux parlementaires sont nécessaires, la précipitation risquerait de générer des conséquences regrettables pour la proximité et la qualité du service public.

Après une Normandie réunifiée, la mise en place d'une entité, à l'échelle du Cotentin, si elle est bien préparée, pourra, à terme être envisagée, à la condition expresse, de regrouper l'ensemble des EPCI, du nord au sud, de l'ouest à l'est.

Gardons à l'esprit que nous avons aussi à tenir compte de l'avenir de nos salariés, qui s'inquiètent légitimement. C'est pour eux et la bonne marche de nos services de proximité que nous devons préparer, dans la sérénité cet avenir.

Tout ce qui a pu être mis en place dans les différents domaines, scolaire, périscolaire, animations, restauration scolaire, c'est aussi et surtout grâce à leur implication quotidienne que nous y parvenons et je voudrais saisir cette occasion pour aujourd'hui vous remercier, toutes et tous, agents de tous les services, atelier communautaire, collecte des ordures ménagères, écoles, cuisine centrale, salle de sports, administratifs.

Pour nous, élus, c'est l'assurance que les services à la population sont rendus, pour vous, mesdames, messieurs, c'est le sentiment du travail bien fait dans l'intérêt général.

Mes remerciements vont aussi à l'attention, des différentes commissions communautaires qui travaillent au cours de l'année, pour préparer certains dossiers, et effectuer des propositions d'amélioration du fonctionnement de notre communauté de communes. Je rappelle au passage qu'elle vient de franchir le cap de vingt ans d'existence qui ont permis la réalisation de nombreux projets, au profit de nos habitants.

Je n'oublierai certainement pas dans ces remerciements, le bureau communautaire, membres et vice-présidents pour le travail mené au cours de nos réunions, les remarques et conseils apportés et d'une manière générale la confiance qu'il me témoigne.

Je vous souhaite à toutes et à tous, Mesdames, Messieurs, dans votre vie familiale et personnelle, dans votre vie professionnelle, une très bonne année 2016 et la meilleure santé possible.

Christian PRIME
Président de la Communauté de Communes

TRI, MODE D'EMPLOI...



CONTENEUR OU SAC JAUNE

● PLASTIQUE

Seuls les plastiques en forme de bouteilles ou de bidons se recyclent.



● CARTONS et BRIQUES ALIMENTAIRES



● MÉTAL

Bidons, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols et boîtes métalliques.



● PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, courriers et enveloppes.



P
A
P
I
E
R
S
-
E
M
B
A
L
L
A
G
E
S

CONTENEUR VERT

● BOUTEILLES EN VERRE sans les bouchons

● POTS EN VERRE sans les couvercles

● BOCAUX EN VERRE sans les couvercles



V
E
R
R
E

POUBELLE ORDINAIRE

- Pots en plastique (yaourt, crème...),
- Barquettes en plastique (beurre, fruits...),
- Boîtes en plastique (viennoiseries...),
- Barquettes polystyrènes,
- ...



D
E
C
H
E
T
S
I
D
U
E
L
S



Pensez au Compostage !

Pour les épluchures de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café, pelouses, branchages...



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



38 462 briques de lait
 >>> 6 750 rouleaux de papier toilette



1 tonne de papier trié
 >>> 700 kg de papier recyclé



67 bouteilles plastiques
 >>> 1 couette neuve



19 000 boîtes de conserve
 >>> 1 voiture neuve



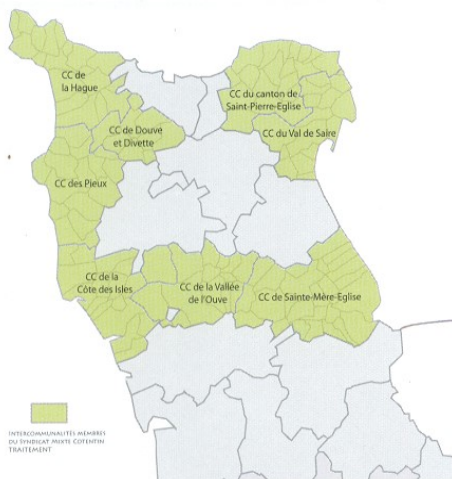
670 canettes aluminium
 >>> 1 vélo neuf



Cotentin
 Traitement



1 tonne de verre
 >>> 2 500 bouteilles de 75 cl neuves



Mode de traitement des ordures ménagères collectées à votre domicile

Méthanisation

Récupération du méthane et production de compost puis enfouissement des déchets ultimes (environ 50%).
70 % des ordures ménagères sur le territoire de Cotentin Traitement sont traitées de cette manière.

Enfouissement

Centre de stockage des déchets ultimes non dangereux.
30 % des ordures ménagères sur le territoire de Cotentin Traitement sont traitées de cette manière.



MÉMENTO

Services

Mairie: 02.33.41.24.25 Maire: ONFROY Jacques 1^{er} adjoint: GUILBERT Joël 2^{ème} adjoint: LELONG Joëlle
Mardi de 17 heures à 19 heures et Mercredi de 9 heures à 12 heures

Communauté de communes: 02.33.95.41.50

lundi de 13h30 à 17 h 30 Mardi au vendredi: 8h30/ 12h 30 et 13h30/ 17h30

Déchetterie: 02.33.21.60.35 Lundi, mercredi et samedi 9h/12h et 13h30/18h vendredi 14h/18h

Perception: 02.33.41.23.38 Lundi 13h45/16h15 mardi, jeudi, vendredi 9h00/12h15 et 13h45/16h15,

Service de la Poste MONTEBOURG: 02.33.41.11.59 Lundi au vendredi 9h /12h et 14h/17h et Samedi 9h/12h

Syndicat d'eau: 02.33.41.23.85 Mardi au vendredi 8 h /12 h et 13 h 30 /17 h Samedi : 8 h 30 /12 h

Médiathèque: 02.33.08.19.90 Ouvert mardi, mercredi, vendredi, samedi jeudi étant réservé aux scolaires

Sous-Préfecture CHERBOURG: 02.33.87.81.81 Lundi au vendredi 8h/11h45 et 13h45/17h30

Direction Départementale des Territoires et de la Mer CHERBOURG: 02.50.79.15.00

Gendarmerie: 02.33.21.71.20 ou composer le 17

Paroisse: Père LEBLOND: 02.33.41.24.72

Services médicaux et d'aide aux personnes

POMPIERS: 02.33.41.14.99 ou composer le 18

S.A.M.U: composer le 15

CABINET MEDICAL du HARAS: 34 place St Jacques, 50310 MONTEBOURG

Médecins: 02.33.21.73.80

DUTARET Mathieu, FAVEZ Claire, LEBRIS Thomas, TRIBOUILLARD-LEGRAND Catherine

Dentistes: 02 33 41 12 82

BAUDIN Bruno, LOGGHE Patrick

CABINETS KINESITHERAPEUTES:

Cabinet TIRAPU Olivier: kiné-ostéopathe et VERNEAU Véronique: Kinésithérapeute

52 r Général Leclerc MONTEBOURG 02.33.41.28.09

Cabinet GESIPPE Anita: Kinésithérapeute et GHYS François: Kinésithérapeute

5 place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.93.47.86

CABINETS D'INFIRMIERS:

LECONTE-LEDORMAND-LOIT-PEIGNEY: 11 Rue Saint Jacques MONTEBOURG 02.33.21.03.08

LACOTTE Valérie: 11 Place Albert Pèlerin MONTEBOURG 02.33.93.11.54

GUERRIER Sophie: 54 Rue des Juifs MONTEBOURG 02.50.29.90.03

RÉGNIER Nathalie: 2 Place du Petit Marché MONTEBOURG 02.33.04.03.44

PEDICURE: LETHIMMONIER-ARTU Catherine 34 Place Saint-Jacques, 50310 MONTEBOURG 02.33.21.13.66

PHARMACIE: MATEOS Jacques 31 Place Albert Pèlerin 50310 MONTEBOURG 02.33.41.22.21

AMBULANCE: TELLIER Alain 50310 MONTEBOURG 02.33.41.23.50

Hôpital de VALOGNES: 02.33.95.70.00 Hôpital PASTEUR de CHERBOURG: 02.33.20.70.00

Maison de retraite MONTEBOURG: 02.33.21.36.23 ou 02.33.21.70.70

A.D.M.R. SAINT LÔ: 02.33.77.13.20

Instruction des dossiers de cartes nationales d'identité sécurisées (CNIS)

Rappel de M le Sous-Préfet d'Avranches

1 — Les délais actuels d'instruction

Ils sont actuellement d'un mois (intégrant les délais d'instruction de mes services et ceux du centre de traitement de Limoges).

2 — La situation des communes nouvelles.

La création des 36 communes nouvelles dans le département de la Manche a eu pour conséquence de modifier l'adresse des usagers de ces communes.

Je rappelle qu'en cas de changement d'adresse, la modification de l'adresse figurant sur la CNIS n'est pas obligatoire.

3 — La prolongation de la CNIS à 15 ans.

En cas de voyage à l'étranger, vous devez inviter l'utilisateur à consulter le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique conseils aux voyageurs avant tout déplacement à l'étranger.

Le passeport constitue le titre de voyage de droit commun.

A titre exceptionnel, un renouvellement anticipé de la CNIS pourra être mis en œuvre. L'utilisateur devra établir par un courrier adressé au sous-préfet d'Avranches les raisons qui motivent sa demande et celles qui motivent son refus de solliciter un passeport. Il devra être en mesure de prouver un voyage à l'étranger.

J'appelle votre attention sur les fausses déclarations de perte qui pourraient permettre de contourner les délais de validité de la CNIS.

Les fausses déclarations sont susceptibles de poursuites pénales conformément aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal (1 à 2 ans de prison et 15 000 à 30 000 euros d'amende).

4 — Rappel de certaines dispositions à respecter dans la phase d'instruction des dossiers

Afin d'éviter les échanges entre nos services suite à l'incomplétude de certains dossiers,

- Les photos admises pour une demande de titre d'identité. Elles doivent être récentes (prises il y a moins de six mois) et semblables (éviter les reflets dans les lunettes, mauvais format, photos d'école d'un usager revêtu d'une capuche ou d'une écharpe, photos où l'utilisateur est trop éloigné ou trop près). Vous voudrez bien trouver ci-joint les normes à figurer sur le site www.interieur.gouv.fr

- La signature du talon du dossier doit être impérativement rédigée en noir (et non en bleu). Elle ne doit pas dépasser le cadre prévu à cet effet.

- Toute demande de CNIS concernant un mineur non émancipé doit être formulée par son représentant légal qui doit signer impérativement le formulaire de demande.

En cas de séparation des parents d'un mineur non émancipé, le lieu de résidence de celui-ci doit être impérativement inscrit au dossier.

- L'acte de naissance doit être systématiquement fourni lorsque la CNIS est périmée depuis plus de cinq ans.

L'empreinte digitale pour les usagers ayant un âge minimal de 13 ans doit impérativement figurer au dossier et doit être lisible.

- Les justificatifs de domicile doivent être conformes aux dispositions réglementaires

(Une quittance de loyer manuscrite n'est, par exemple, pas acceptée). Vous voudrez bien trouver ci-joint les normes à respecter figurant sur le site www.interieur.gouv.fr

Je vous remercie de veiller à la bonne application des présentes instructions.

RAPPEL

Ce bulletin est réalisé bénévolement et toute personne souhaitant y collaborer sera la bienvenue.

De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante.

commune.stfloxel@orange.fr

2016

| janvier 2016 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

| février 2016 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | | | | | |

| mars 2016 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

| avril 2016 | | | | | | |
|------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| mai 2016 | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| juin 2016 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

| juillet 2016 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | Tu | M | M | V | Sa |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

| août 2016 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

| septembre 2016 | | | | | | |
|----------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

| octobre 2016 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| novembre 2016 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | F | Sa |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

| décembre 2016 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| Di | L | M | M | J | V | Sa |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Mairie de Saint-Floxel 02.33.41.24.25

Mardi de 17 H à 19 H et Mercredi de 9 H à 12 H

Email : commune.sffloxel@orange.fr

NOTES

Vacances scolaires Caen (Zone B)